

## TVA et automobile

 3 h     75,00 €

### Taux de TVA

Déductibilité de la TVA à l'achat d'un véhicule

Déductibilité de la TVA pour les frais afférents aux véhicules

Application de la taxe lors de la revente du véhicule

Spécificités des opérations intra et extra communautaires

Cas particuliers des sociétés de location de voiture

Cas particuliers des garages (TVA sur la marge, prélèvement de stock, véhicules de remplacements...)

## Informations pratiques

### > Droit d'inscription

75,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

### > Horaires

 Liège

> Le 22 avril 2026  
de 18h30 à 21h30

### > Certificat - Attestation

Attestation de participation

### > Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>) .

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

### > Reconnaissance

- Agréée ITAA

## TVA et automobile - Le mercredi 22 avril 2026, Liège

Renseignements

04.229.84.20

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation

📅 Dates de formation

Le mercredi 22 avril 2026

Horaire

de 18h30 à 21h30

📍 Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1

4000 Liège

Belgique

[Inscription-Sainte-Beuve@centreifapme.be](mailto:Inscription-Sainte-Beuve@centreifapme.be)

[04/229.84.20](tel:04/229.84.20)